



Ligue Rhône-Alpes de volley-ball

Olympiade 2012-2016

Saison 2016-2017

Vaulx en Velin, le 10 novembre 2016

Réf. ST - BP L - n° 021

Destinataires : **Groupements sportifs**
Comité directeur
Comités départementaux
FFVB

<p align="center">BUREAU EXECUTIF Procès-verbal n° 01 Réunion du 14 septembre 2016</p>

Présents : Michel Carras, Jean-Michel Ficheux, Béatrice Perrier, Thierry Placette, Bernard Thivillier, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

1 - Informations générales

Nous échangeons sur les problèmes posés par la FFVB (certificat médicaux de 3 ans, licences dématérialisées). Les clubs interrogent la Ligue et le constat est que la Ligue n'a pas de réponse non plus.

Thierry ajoute qu'au-delà de ces questions, les tensions entre l'exécutif et le DTN bloquent des dossiers. Le secteur Beach explose. L'alignement saison beach-saison salle ne fonctionne pas non plus.

Le 3 septembre dernier a eu lieu la réunion des présidents de CRA. Nathalie confirme que les commissions centrales d'arbitrage et de sportive n'ont reçu aucune consigne de la part de l'exécutif fédéral. Tout le monde est en attente.

Pierre ajoute que l'engagement fait par la FFVB au moment des Volleyades n'a pas été tenu concernant l'accompagnement promis en compensation du remplacement de Philippe Marta par un technicien Ligue sur le pôle.

Conclusion : début de saison compliqué. Il apparaît important d'informer les clubs qu'on a interrogé la FFVB à de maintes reprises et qu'en attente de consignes et directives fédérales, tant que la dématérialisation ne fonctionne pas, on préconise de se préparer pour le début des championnats le 24 septembre 2016 comme la saison passée : imprimer listing des licences et présenter pièce d'identité et certificat médical pour chaque personne.

Un mail sera envoyé dès demain en ce sens à tous les clubs et tous arbitres.

Date d'approbation : 25/11/2016

Date de diffusion : 10/11/2016

Auteur : Béatrice Perrier



Site internet : www.lravb.fr

RhôneAlpes Région



2 - Règlement des dettes

Il est décidé à l'unanimité de solder plus rapidement la dette fédérale et de suivre l'échéancier prévu pour le Comité Drôme-Ardèche.

3 - TZT

Il avait été dit en réunion ETR le 10 juin dernier, que le TZT serait organisé au Lycée Lumière à Lyon. Or il y a des problèmes internes au lycée cette année. Il faudra par conséquent réfléchir à une solution alternative.

4 - Equipements

Pierre donne l'information de démarches en cours entre le Comité du Rhône et l'équipementier ERREA pour une dotation destinée aux jeunes qui participent aux stages départementaux.

Michel refait le point sur ses démarches avec Casal et avec d'autres partenaires potentiels chez qui il a commandé les tee-shirts offerts en dotation sur les finales l'an passé. Il souhaite que ce travail soit poursuivi au sein d'une commission et qu'il soit plus visible au niveau du Comité directeur.

Le Bureau demande à Michel de poursuivre cette recherche de partenaire. Il sera proposé au prochain comité directeur du 28 septembre la constitution d'une commission équipement dont Michel sera le responsable.

Fin de la réunion à 22h30

La Secrétaire générale
Béatrice Perrier